

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après : "conditions d'utilisation") régissent l'accès et l'utilisation de la plateforme en ligne - vote électronique à distance comme outil d'assemblée générale (ci-après : "plateforme en ligne") et sont considérées comme un contrat entre l'utilisateur du portail (personne physique ou morale) et Bischoff Creatives GmbH et ses filiales (ci-après : "BCG").

1. Accès à la plateforme en ligne

En acceptant les termes et conditions, l'utilisateur du portail accepte les présentes conditions d'utilisation.

Le contrat n'est valable que pour l'assemblée générale à laquelle l'utilisateur du portail a été invité.

L'accès à la Plateforme en ligne est obtenu par l'actionnaire ou son mandataire qui s'est identifié avec tous les moyens d'identification nécessaires, c'est-à-dire en saisissant les données d'identification suivantes sur le site web :

- Identification : Le nom d'utilisateur qui vous est fourni avec l'invitation à la réunion et qui est spécifique à la réunion en question.
- Mot de passe : une combinaison de lettres majuscules et minuscules, de chiffres et/ou de caractères spéciaux.

L'utilisateur du portail obtient les moyens d'identification nécessaires à l'utilisation de la plateforme en ligne avec l'invitation à l'assemblée générale concernée, soit par lettre envoyée par la poste, soit par courrier électronique.

2. Émission de procurations/instructions de vote

L'utilisateur du portail a la possibilité, sur la plateforme en ligne, d'émettre une procuration avec des instructions de vote à l'intention du représentant indépendant de l'entreprise. BCG transmet la procuration avec les instructions de vote données par l'utilisateur du portail au représentant indépendant de la société. BCG n'exerce pas elle-même l'instruction de vote.

BCG n'est pas responsable si le représentant indépendant rejette une représentation et/ou une instruction de vote ou si, pour d'autres raisons, il l'exerce de manière incorrecte ou invalide.

BCG n'est pas responsable des instructions de vote non transmises ou non exercées à temps si elle a agi avec le degré de diligence habituel.

L'utilisateur du portail accepte que la dernière procuration ou instruction de vote donnée par voie électronique soit transmise au représentant indépendant. La dernière procuration ou instruction de vote connue s'applique en cas de risques de sécurité, de changements ou d'interruptions.

BCG reçoit les procurations et les instructions de vote de l'utilisateur du portail exclusivement par le biais de la plate-forme en ligne. L'utilisateur du portail n'est pas autorisé à transmettre sa procuration ou ses instructions de vote à BCG d'une autre manière (courrier postal, courrier électronique, etc.) que par l'intermédiaire de la plate-forme en ligne.

3. Les devoirs de diligence de l'utilisateur du portail

L'utilisateur du portail veille à ce que les moyens d'identification soient tenus secrets par lui-même ou par des tiers autorisés. Les moyens d'identification doivent être protégés contre toute utilisation abusive par des personnes non autorisées. Les noms d'utilisateur et les mots de passe ne doivent pas être enregistrés ou conservés d'une autre manière.

Si l'utilisateur du portail craint qu'un tiers non autorisé ait pris connaissance d'un moyen d'identification, il doit en informer immédiatement BCG par le biais du contact fourni.

L'utilisateur du portail supporte tous les risques liés à la transmission ou à l'utilisation abusive de ses moyens d'identification.

4. Responsabilité

La responsabilité à l'égard de l'utilisateur du portail ne peut être envisagée que pour les dommages directs causés délibérément ou par négligence grave dans le cadre de l'exécution du contrat. Toute responsabilité allant au-delà, y compris la responsabilité pour les pertes indirectes ou consécutives ou pour le manque à gagner, est expressément exclue.

BCG n'assume aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des données et des informations mises à la disposition de l'utilisateur du portail par le biais de la plateforme en ligne.

Toute responsabilité de BCG est exclue pour les dommages causés à l'utilisateur du portail en raison d'erreurs de transmission, de défauts techniques, de surcharges, d'interruptions, de dysfonctionnements ainsi que d'intrusions illégales et de blocages malveillants des installations et réseaux de télécommunication ou en raison d'autres insuffisances de la part des exploitants des installations et réseaux de télécommunication.

La sécurité absolue ne peut être garantie ni par BCG ni par l'utilisateur du portail, même avec toutes les précautions de sécurité appropriées. Le terminal de l'utilisateur du portail fait partie du système mais échappe au contrôle du BCG. Il peut donc devenir un point faible du système. BCG n'assume aucune responsabilité pour le terminal de l'utilisateur du portail.

L'utilisateur du portail prend donc connaissance des risques suivants pour lesquels BCG n'assume aucune responsabilité :

- L'utilisateur du portail s'engage à se familiariser avec les mesures de sécurité nécessaires et à les mettre en œuvre.
- L'utilisateur du portail prend note du fait que l'opérateur de réseau peut savoir quand l'utilisateur du portail a pris contact et avec qui
- Il existe un risque qu'un tiers accède au terminal à l'insu de tous pendant l'utilisation de la plate-forme en ligne.
- Il existe un risque que des virus, etc., se propagent au terminal lorsqu'un réseau est utilisé. L'utilisateur du portail est lui-même responsable de l'utilisation d'un logiciel de sécurité approprié.

5. Non-divulgation

BCG prend connaissance des informations confidentielles de l'utilisateur du portail dans le cadre de son activité. BCG s'engage à garder les informations confidentielles absolument secrètes et à les utiliser exclusivement dans le cadre de son activité pour l'utilisateur du portail. BCG s'engage également à imposer cet accord de non-divulgation aux collaborateurs concernés et aux tiers engagés dans le cadre de l'exécution du contrat.

L'utilisateur du portail note que les données sont transportées sur un réseau ouvert accessible à tous. Les données peuvent être transmises au-delà des frontières de manière incontrôlée.

L'utilisateur du portail note que la procuration et les instructions de vote sont transmises, via des interfaces techniques appropriées, au représentant indépendant, aux systèmes qui gèrent l'assemblée générale et, lorsque l'assemblée générale se tient, à l'entreprise.

6. Protection des données

La plate-forme en ligne respecte les dispositions de la législation suisse sur la protection des données et s'engage à ne traiter toutes les données personnelles de l'utilisateur du portail ainsi que les données recueillies pour l'autorisation et les instructions de vote que dans le cadre de l'objectif contractuel. Les objectifs précis et la base juridique de la collecte et du traitement des données ainsi que les droits de l'utilisateur du portail en matière de traitement des données personnelles figurent dans notre déclaration de protection des données.

L'utilisateur du portail reconnaît et accepte que la plateforme en ligne traite ses données personnelles ainsi que les données collectées pour l'autorisation et les instructions de vote dans le cadre de l'objectif contractuel.

Vos données seront stockées exclusivement sur les serveurs de la plate-forme en ligne en Suisse.

7. Résiliation

L'utilisateur du portail peut résilier les conditions d'utilisation à tout moment.

L'avis de résiliation peut être envoyé à l'adresse suivante : support@vvote.ch

La résiliation a pour effet de mettre fin immédiatement au contrat.

Si l'utilisateur du portail met fin au contrat, les procurations et les instructions de vote émises pour les assemblées générales à venir pourraient cesser d'exister.

BCG est en tout temps autorisée, après la résiliation, à bloquer l'accès de l'utilisateur du portail à la plateforme en ligne, sans indication de motifs et sans préavis.

8. Amendements et ajouts

BCG se réserve le droit d'apporter en tout temps des modifications ou des ajouts aux conditions d'utilisation et à la plate-forme en ligne.

9. Systèmes juridiques étrangers

L'utilisateur du portail prend note du fait que l'utilisation de la plate-forme en ligne depuis l'étranger peut constituer une violation du droit étranger. Il appartient à l'utilisateur du portail de s'informer de la situation. BCG décline toute responsabilité à cet égard.

10. Droit applicable et juridiction compétente

Le droit suisse s'applique exclusivement au présent contrat et aux litiges qui en découlent ou qui y sont liés, à l'exclusion des règles de conflit de lois.

Le for exclusif et le lieu d'exécution pour les cocontractants dont le siège ou le domicile est à l'étranger est Genève. Toutefois, BCG a le droit de poursuivre le cocontractant devant le tribunal compétent de son siège ou - pour les cocontractants dont le siège ou le domicile est à l'étranger - devant tout autre tribunal compétent.

En cas de conflit d'interprétation entre la version originale allemande des conditions d'utilisation et les versions dans d'autres langues, la version anglaise prévaut toujours.